

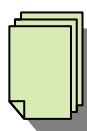


LE P.P.P. (Plan de Professionnalisation Personnalisé)

Le PPP en complément d'un diplôme agricole de niveau IV (minimum Bac Pro ou équivalent) confère la capacité professionnelle agricole et permet d'obtenir les aides à l'installation (Prêts bonifiés- DJA).



✓ LA MISE EN ŒUVRE DU PPP



Dès votre 1^{er} contact avec le Point Info Installation, un **AUTODIAGNOSTIC** vous sera transmis.

Ce document vous permettra de présenter votre projet et de faire le point sur vos expériences acquises et vos compétences à approfondir.



✓ L'ELABORATION DU PPP

Le PPP est réalisé avec 2 conseillers que vous aurez choisi sur une liste remise par le Point Info. Il se fera sous la forme d'un entretien dont la durée est de 1h30 à 2h.

L'autodiagnostic servira de base à cet entretien.

En fonction de votre profil et de vos expériences, les conseillers vous préconiseront des actions de formation à réaliser avant et après l'installation.

L'un des 2 conseillers sera votre **référent** et vous accompagnera tout au long de votre parcours.



✓ LE CONTENU DU PPP

Les actions de formation préconisées peuvent être :

- des stages d'application en exploitation agricole (entre 1 à 6 mois)
- des stages en entreprise (entre 1 semaine et 3 mois)
- des actions de formation continue
- des actions de tutorat

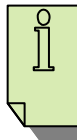


- le stage parrainage pour ceux qui s'installent hors cadre familial
- un stage collectif de 3 jours obligatoire et complété par un module de 4 jours « Chiffrage du projet »

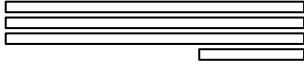

✓ DUREE DU PPP

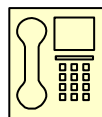
Après signature de votre PPP et agrément par la DDAF les actions doivent être réalisées dans un délai de 3 ans.

En règle générale, le PPP est destiné aux candidats déjà titulaires d'un diplôme minimum de niveau IV et ayant un projet d'installation relativement précis dans un délai de 6 à 18 mois.

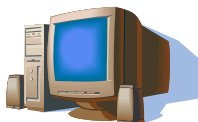


POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER :

	
<p>POINT INFO - INSTALLATION CHAMBRE D'AGRICULTURE Thérèse CHASSELET 24, rue des Ingrains 36022 CHATEAUROUX</p>	



Tél : 02.54.61.61.77



Mail : installation@indre.chambagri.fr